Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 22 (1886)

Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUY — 15 Avril 1886.

XXIIe Année. — *N° 8.*

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Chronique italienne. — A propos de l'enseignement du dessin. — Arithmétique : Enseignement des quatre opérations simples — Chronique neuchâteloise. — Bibliographie. — Partie pratique : Français. Dictée. Examens du certificat d'études primaires.

CHRONIQUE ITALIENNE.

Les feuilles scolaires de la péninsule nous annoncent la mort de plusieurs écrivains pédagogiques, les plus connus de leurs compatriotes. C'est en première ligne celle de M. Pietro Siciliani, professeur de pédagogie et d'anthropologie à l'Université de Bologne. Siciliani était né dans le napolitain et n'avait que cinquante ans.

Spiritualiste d'abord, puis positiviste hardi, il rompait des lances non seulement contre les évêques, mais contre les champions de l'école spiritualiste, représentée par M. Alliévo, de Turin et les disciples de Rayneri, le pédagogue national par excellence.

Une autre mort moins inattendue est celle de M. Vincent de Castro, propagateur zélé des Jardins d'enfants, et de l'instruction publique en général. Nous l'avons vu au Congrès de Genève en 1872. Il honorait les éducateurs de notre nation et s'est plu à faire décorer d'une médaille d'or par la Société coopérative d'enseignement de Milan plusieurs d'entre nous. Nous citerons entre autres Mlle Progler aujourd'hui à Naples, où elle travaille avec madame de Portugall à l'établissement des Jardins d'enfants,

L'un des derniers travaux de M. de Castro a été, comme on sait, la traduction du Manuel de Pédagogie de M. Daguet. Il a eu pour collaborateur dans cette œuvre M. Gazzetti, de Milan, qui a prononcé un discours sur la tombe de son ami. M. de Castro avait atteint un âge avancé et en juin dernier célébrait son 77me anniversaire par quelques vers joyeux qu'il envoya à ses amis. « Toute la » vie de cet homme, dit le *Nuovo Educatore* de Rome, a été consa- » crée à l'éducation. Puisse l'Italie avoir beaucoup de citoyens » animés du même enthousiasme pour l'avancement intellectuel, » bien qu'on ait pu lui souhaiter quelquefois plus d'esprit de suite » et de profondeur ».

La même feuille de Rome nous donnait l'autre jour un compte-rendu d'une histoire de l'unité italienne traduite de l'allemand par l'un de ses rédacteurs, M. Corti, et où nous notons au passage la curieuse phrase suivante :

Ce n'était pas aux rois, mais aux tyrans que l'Italie contemporaine a fait la guerre; la péninsule n'a connu ni un Danton, ni un Robespierre, encore moins un Marat, ni les mégères de la révolution française ; mais elle avait des jeunes gens enthousiastes, prêts au sacrifice de leur vie, comme le jeune de Deo, des femmes héroïques comme Sardelice Moléno, des hommes comme Gioberti, Silvio Pellico (le martyr du Spielberg) et Massimo d'Azeglio dans lesquels il y avait à la fois l'âme d'un patriote, d'un philosophe, d'un poète ; elle avait des hommes d'initiative désintéressés, comme Cavour et Garibaldi.

L'Italie a eu aussi des princes comme Charles-Albert et Victor-Emmanuel, qui ont combattu pour la liberté, sans désir de conquêtes, ni de gloire personnelle, mais par dévouement pour le bonheur de leurs peuples.

Maintenant c'est à progresser dans la voie de l'éducation publique que travaillent les Italiens d'esprit et de cœur. Le ministre de l'Instruction publique, M. Coppino, n'est pas l'un des moins ardents à améliorer l'école et le sort de ceux qui la dirigent à tous ses degrés.

Le bulletin officiel, qui paraît à Rome régulièrement tous les mois, en offre de nombreux témoignages. Ce qui nous frappe dans le bulletin de novembre 1885, c'est le grand nombre de prix de concours institués dans la péninsule pour l'avancement des sciences de toute espèce. Un prix de 5000 francs sera par exemple décerné à celui qui fera le meilleur travail sur les origines, les vicissitudes et les progrès de la méthode expérimentale en Italie et de ses applications aux sciences physiques.

Chose bien honorable pour les Italiens et qui dénote une largeur d'idées qu'on ne trouve pas toujours chez d'autres peuples, les étrangers sont admis à concourir avec les indigènes.

L'Italie pensante est encore sous l'impression et le coup de la perte du comte Terenzio Mamiani, qu'on met dans ce pays sur la même ligne que Victor Hugo et qui a sur ce dernier l'avantage d'une plus grande unité dans ses aspirations. Toute sa vie peut se résumer, selon l'expression du professeur Valdarnini, de Rome, dans ces mots : *La liberté et la grandeur de l'Italie, avec le respect des droits des autres nations, une religion rationnelle et une éducation vraiment civique.*

Le professeur Gelmini poursuit son *Histoire de l'Education en Italie* et fait observer que, d'après l'opinion de son illustre collègue M. Allievo, de Turin, « autre chose est l'histoire de l'Educa-
» tion proprement dite, autre chose l'histoire des doctrines péda-
» gogiques, autre chose encore l'histoire de la science éducative.
» L'humanité primitive dit M. Allievo n'a assurément pas connu les
» systèmes pédagogiques, mais bien le fait naturel de l'Education.
» Et cependant il y a des systèmes pédagogiques. Puis la science
» éducative a cependant passé par diverses phases avant d'arriver
» à son assiette définitive. Il y a donc ainsi trois sortes d'histoire.»

Une distinction à peu près analogue se retrouve dans l'introduction dont M. Compayré a fait précéder son histoire critique des doctrines de l'éducation depuis le XVme siècle. Mais, bien que juste en théorie, cette séparation est impossible à maintenir dans un Manuel destiné aux instituteurs. Ces trois faces d'un même sujet ont d'ailleurs assez de rapports entre elles pour qu'on les puisse considérer comme étant liées l'une à l'autre d'une façon très intime. Un plus grand écueil, et auquel les historiens de la pédagogie n'échappent guère, consiste à confondre l'histoire de la pédagogie avec celle de la morale, de la religion et de la politique, qui sont certainement au nombre des facteurs de l'éducation. Mais il faut savoir s'arrêter aux traits fondamentaux et caractéristiques : *Hic opus, hic labor est.*

ALEXANDRE DAGUET.

A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN.

Un article inséré dans la *Revue* de Lausanne, en décembre dernier, renferme différentes considérations au sujet de l'enseignement du dessin dans l'école primaire. Les résultats de cet enseignement seraient plus satisfaisants, nous dit-on, si, au lieu d'astreindre les élèves à dessiner uniquement à main libre, on leur permettait l'emploi de la règle, du double décimètre et du compas.

Ce serait une chose excellente, évidemment, que les élèves apprissent à se servir de la règle, du décimètre et du compas ; qu'ils possédassent en un mot, les premières notions du dessin mathématique ; qu'après avoir exécuté le dessin à main libre, ils le reproduisent, si le sujet s'y prête, à l'aide d'instruments, nous ne pouvons qu'y applaudir.

L'idée de faire marcher de front l'étude des deux genres de dessin est très admissible et a déjà fourni matière à des publications destinées à l'enseignement élémentaire.

Il nous semble préférable, cependant, de réserver le dessin mathématique pour les dernières années de l'enseignement primaire. Il serait le complément naturel des notions de dessin et de géométrie que les élèves reçoivent alors.

Les principales objections à l'étude du dessin ainsi comprise

sont le peu de temps réservé à l'enseignement du dessin et l'inconvénient d'ajouter à un programme de plus en plus chargé.

Or, de ces objections résulte ceci :

L'instituteur, ne pouvant enseigner le dessin sous deux formes différentes, sera disposé à choisir une forme mixte qui, semble-t-il, tout en donnant plus de précision, développerait suffisamment le coup d'œil de l'élève et lui permettrait d'obtenir un résultat plus satisfaisant et plus encourageant.

Ce programme paraît très rationnel, très séduisant, et cependant, c'est ce programme que nous repousserons catégoriquement.

Nous estimons qu'on doit maintenir une distinction absolue entre les deux genres de dessin et cela pour les raisons suivantes :

a) Chacun de ces deux genres a son rôle particulier.

Le *croquis* aux allures simples, en tous lieux possibles, fixe l'aspect, le souvenir d'une forme, ainsi que l'idée, la conception d'une construction matérielle ; il supplée à l'insuffisance de la parole en permettant de traduire en quelques traits de crayon, des explications souvent longues et diffuses.

Le croquis coté suffit souvent pour une construction en nature peu compliquée.

Le *tracé mathématique* subordonné au premier pour les données d'harmonie et d'élégance d'un ensemble et souvent aussi pour celle de distribution générale, y ajoute ses qualités propres de netteté et de précision.

Il exige certaines conditions de temps, d'aménagement, de matériel qui en restreignent nécessairement l'usage.

b) *Le dessin à main libre est la préparation nécessaire au dessin mathématique.*

L'élève dont le coup d'œil et la main sont exercés parvient facilement à faire usage des instruments, tandis que dans le cas contraire, *un élève commettra, la règle et le compas en main, les fautes les plus grossières sans s'en apercevoir, sans même s'en douter.*

Nos anciens constructeurs ont toujours eu un fil à plomb, une règle et une mesure quelconque à leur disposition. Voyez cependant les façades étranges dont nos villages offrent parfois de curieux spécimens. Là toutes les règles du goût, de la symétrie sont violées, sans qu'il en résulte même quelque avantage pour l'utilité pratique.

c) *La base du dessin est le tracé à main libre des formes géométriques élémentaires.*

La connaissance de la droite, des angles, des figures rectilignes, de la circonférence et des courbes diverses sont les éléments nécessaires de toute étude sérieuse du dessin. Ces principes, que Pestalozzi avait déjà reconnus par une intuition remarquable et habilement mis en pratique, sont aujourd'hui hors de discussion. Supprimer ces éléments ou amoindrir l'importance de leur étude constitue, pour nous, non un progrès, mais un recul. Tous les efforts faits chez nous et autour de nous pour créer l'enseignement méthodique élémentaire du dessin, tous ces efforts ont eu

pour but, non de supprimer ces éléments indispensables, mais d'en rendre l'étude attrayante en les présentant dans des motifs intéressants et gradués.

S'il était perdu ou mal employé le temps pendant lequel l'élève s'exerce à tracer la droite, alors qu'il a facilement une règle à sa disposition, il serait également perdu le temps employé à apprendre le livret, par exemple, puisqu'on trouve partout des tables de multiplication. La droite est le livret du dessinateur.

Admettre que le tracé des courbes suffit pour développer le coup d'œil, c'est ignorer l'importance considérable de l'angle dans le dessin ; c'est méconnaître ce principe de dessin que la droite donne la clef du tracé de la plupart des courbes ornementales, et ce fait d'expérience *que l'élève qui ne peut tracer une ligne droite ne pourra jamais tracer une courbe régulière.*

La droite et la circonférence sont la base indispensable de tout tracé : *elles doivent être très consciencieusement étudiées, d'autant plus que ce sont les seules lignes dont la vérification pratique et sans instruments soit possible à l'élève.*

Mais, nous dira-t-on, l'élève ne tracerait à la règle ou au compas que les lignes principales du dessin.

Pourquoi celles-là et non les autres ?

D'ailleurs, pourquoi rester à mi-chemin et ne pas enseigner de ce pas les divers trucs à l'aide desquels on pourrait obtenir un résultat plus satisfaisant ?

Tous les procédés favorisant la *netteté,* la *précision* et la *rapidité* doivent être employés dans le dessin mathématique.

Seront-ils également autorisés dans le genre mixte qu'on nous propose ?

Il s'agit, par exemple, pour les élèves, de dessiner un vase présentant une courbe élégante et de quelque difficulté soit pour la main, soit pour le compas.

La courbe, tracée sur un léger carton, est découpée d'un coup de canif et ce calibre passe de main en main. — Affaire de cinq minutes.

Puis, voici un ornement symétrique, une rangée aux éléments répétés. Le papier calque nous donnera à peu de frais la symétrie et la régularité par la simple reproduction d'une partie du travail.

De pareils procédés — qui laissent à désirer quant à l'exercice du coup d'œil, — auraient leur raison d'être s'ils venaient après le tracé à main libre ; mais on sent ici combien il importe de séparer absolument les deux genres, et d'attribuer au premier une importance au moins égale à celle du second.

A propos du vase dessiné, remarquons en passant que, pour le praticien chargé de le modeler, le coup d'œil et la main, soit le dessin libre, jouent le premier rôle. Il en est de même pour nombre de professions. Dans beaucoup d'autres les deux genres de dessin sont étroitement liés et c'est une erreur de s'imaginer que le dessin mathématique seul a des applications pratiques.

d) Avec les moyens dont nous disposons aujourd'hui, si l'enseignement est bien gradué, si les motifs choisis sont à la portée du plus grand nombre, sans surcharge de détails notamment, les résultats seront satisfaisants. Les travaux, vraiment distingués, comme les travaux tout à fait faibles seront ici, comme ailleurs, en nombre restreint.

Si nous avions cependant un désir à exprimer, ce serait que tout instituteur ait à sa disposition, surtout pour les élèves déjà avancés, une collection de modèles graphiés de grand format (1).

Il lui est souvent difficile de tracer au tableau noir, en un temps très limité, des modèles de ce genre avec une correction suffisante. Or les imperfections du modèle se retrouveront amplifiées dans les copies.

S'il peut, au contraire, placer immédiatement au tableau le modèle terminé, il se bornera, soit à en indiquer graduellement, soit à en faire découvrir la construction, et gagnera ainsi un temps précieux pour surveiller dès l'origine le travail des élèves.

Chez ces derniers, nous le reconnaissons, l'émulation est nécessaire. Il faut, pour que l'élève progresse, qu'il travaille avec plaisir et éprouve quelque satisfaction du résultat obtenu. Mais un choix de sujets bien gradués, les directions et l'aide judicieuse du maître, le motif rendu attrayant par certains détails sur son histoire, sa construction, son emploi ou sa signification etc. ; l'appréciation du travail et de la bonne tenue des cahiers, un encouragement donné à propos, etc., feront beaucoup plus, selon nous, pour développer l'émulation et le goût du dessin que l'emploi de la règle et du compas (2).

Voici, en résumé, les principes que nous avons exposés ci-dessus:

« Le dessin à main libre est la base de l'enseignement du dessin.

» L'introduction du dessin géométrique est désirable, surtout » dans le degré supérieur. Si les conditions locales n'en permet- » tent pas l'introduction, le dessin à main libre aura la prédo- » minance.

» En aucun cas on n'introduira un genre mixte. »

Sachons apprécier les résultats modestes, mais au moins parfaitement sincères du dessin à main libre et repoussons tout procédé qui a pour but plutôt un éclat apparent et un succès d'examen qu'un développement normal et profitable.

Neuchâtel, janvier 1886.

J. Lavanchy.

(1) Nous devons mentionner aussi les excellentes collections françaises de grands panneaux et ornements en plâtre, simples et bien gradués, destinées également à l'enseignement simultané et à l'étude élémentaire du relief.

(2) Parmi les ouvrages propres à développer le goût du dessin chez nos élèves, rappelons ici le charmant livre de Viollet-le-Duc : « Comment on devient un dessinateur ».

ARITHMÉTIQUE

Enseignement des quatre opérations simples.

L'arithmétique se compose de deux parties :

L'une, matérielle et mécanique, accessible aux moins doués comme aux plus intelligents, même aux animaux et aux choses (règle à calcul), comprend les diverses opérations considérées en elles-mêmes et pour elles seules.

L'autre, immatérielle et raisonnée, est accessible à la majorité des humains, mais seulement à la condition ordinaire et *sine quâ non* de toutes les acquisitions de l'intelligence, c'est-à-dire à la condition de l'avoir étudiée, d'avoir entendu de nombreuses explications et exécuté des exercices plus nombreux encore.

De ces deux parties de l'arithmétique, laquelle est la plus importante ? Laquelle doit-on toujours avoir en vue dans l'enseignement du calcul ? Laquelle doit occuper par conséquent la première place dans les épreuves annuelles ?

Poser ces questions, c'est évidemment les résoudre.

Mais notre programme général neuchâtelois et nos programmes particuliers et la méthode Zaehringer qui nous régissent actuellement, sont-ils basés sur ce principe ? N'en entravent-ils pas plutôt l'application ? Comment veut-on par exemple que des enfants qui en 6e classe ont appris à additionner et à soustraire avec des nombres très petits (inférieurs à 100), qui n'ont rien appris de plus, probablement, touchant l'utilité de ces deux opérations fondamentales, et qui ont été jugés dignes de la promotion à cause de 2 ou 3 calculs tout abstraits qu'ils ont réussi à faire sans trop de fautes, comment veut-on que des élèves pareils étudient en une année les 4 règles simples, division y comprise (le diviseur n'aura pas plus de deux chiffres dit notre programme général) avec leurs applications ! S'il est très facile de parcourir la partie mécanique de cette tâche, il est par contre très difficile et souvent même impossible de la parcourir consciencieusement tout entière, de telle façon, comme le veut encore notre programme général, qu' « à côté du travail mécanique, du travail purement abstrait, le maître fasse une large part aux opérations sur des nombres concrets : sinon l'enfant ne comprenant pas l'utilité de ce qu'on veut lui apprendre et ne voyant que des amas de chiffres à additionner, à soustraire, à multiplier ou à diviser, prend infailliblement l'arithmétique en dégoût. Les problèmes doivent être au début faciles, courts, simples et pratiques. »

Nous croyons donc que la méthode Zaehringer est défectueuse, puisque dans les premières années d'études, elle fait nécessairement une trop grande place au calcul abstrait. Nous croyons qu'il serait plus sage d'embrasser moins à la fois pour faire mieux et de ne pas renvoyer, non pas même d'un jour, l'étude des applications pratiques, et par là le développement de l'intelligence.

Nous n'avons ici en vue que le calcul écrit tout spécialement. Nous pensons que la méthode susnommée s'applique beaucoup mieux au calcul mental, quoique pourtant là encore, elle puisse présenter certains inconvénients.

Mais les choses étant telles qu'elles sont, et la tâche étant prescrite, n'y aurait-il pas moyen de simplifier l'étude des différents usages des 4 règles simples, de manière à la rendre possible même dans les circonstances actuelles ? Peut-être, et c'est à cette dernière question que nous allons essayer de répondre modestement pour finir.

On sait que toutes les spéculations mathématiques, même les plus ardues, se résolvent en dernière analyse en deux seules opérations : l'addition et la soustraction; et que tous les calculs même les plus compliqués ne sont au fond que des combinaisons infiniment variées de ces deux éléments. Cette considération peut être présentée et avec fruit déjà aux commençants de nos écoles primaires. Ceux-ci comprennent assez facilement l'usage de l'addition et de la soustraction; après quelques exercices ils distinguent aisément les cas où l'une et l'autre doivent être tour à tour employées. Si ensuite et par des exemples bien appropriés on leur fait voir que les multiplications ne sont au fond que des additions d'une nature spéciale, et les divisions des soustractions, on aura singulièrement aplani la route et mis de lumière dans les esprits. Quoi de plus simple en effet que la mise en regard de problèmes tels que les deux suivants qui démontrent notre première affirmation :

J'ai acheté 3 vaches. La 1re m'a coûté 350 fr., la 2e 380 fr. et la 3e 415 fr. Combien ai-je dépensé en tout ?

J'ai acheté 3 vaches coûtant 350 fr. chacune. Combien ai-je dépensé ?

Voilà la multiplication disparue comme telle, tous ses différents cas étant des cas d'addition.

Par un procédé analogue on fera disparaître la division en tant qu'étude spéciale. Mais ce sera un peu plus difficile, car si la division et la soustraction ne sont au fond qu'une seule et même chose, leur but est ordinairement différent, la soustraction simple recherchant seulement le reste, et la soustraction composée ou division recherchant principalement le nombre des soustractions successives. Il en résulte des cas différents au 1er abord, mais non moins identiques quant au fond. En effet, tous les cas de division peuvent se ramener à ces trois types :

I. Jules a 30 pommes ; s'il en mange tous les jours 5, au bout de combien de jours aura-t-il épuisé sa provision ?

Un enfant intelligent, qui ne connaît pas encore les cas de division, trouvera spontanément la réponse à ce problème par le moyen des soustractions. Il n'y aura donc qu'à lui faire remarquer que le résultat est immédiatement donné par la division, laquelle a la propriété de totaliser les soustractions quand on a toujours le même nombre à soustraire, tout comme la multiplication rem-

place les additions d'un seul et même nombre plusieurs fois répété.

II. Papa a 30 pommes qu'il veut partager entre ses 5 enfants. Combien chacun en recevra-t-il.

Ici encore la marche à suivre est naturellement tracée. Il suffira pour éclairer l'écolier de lui demander: Si tu l'avais toi-même et réellement à faire ce partage, comment t'y prendrais-tu? — Je donnerais d'abord, répondrait-il sans doute, une pomme à chaque enfant, puis encore une et toujours, jusqu'à ce qu'il ne m'en restât plus une seule. — Très bien, et de cette manière tu aurais ôté d'abord 5 pommes de ta provision, puis encore 5 et ainsi de suite. Calcule donc combien de fois tu aurait pu faire cela et tu sauras combien chaque participants a reçu de pommes.

III. 4 sacs de froment ont coûté ensemble 108 fr. Combien coûte 1 sac de froment.

Ce 3e cas se ramène facilement au précédent par la simple considération que les 108 fr. ayant été donnés au marchand en échange de ses 4 sacs de froment, il doit partager cette somme entre ses 4 sacs pour savoir ce qui lui a été donné pour chacun d'eux.

En résumé donc, les multiplications étant des additions, et les divisions des soustractions, il ne reste à expliquer et à faire bien comprendre que les cas d'addition et de soustraction.

Neuchâtel, 5 mars 1886.

HULLIGER.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Le nouveau bâtiment de l'Académie a été inauguré le 27 mars avec une grande solennité. Aux autorités cantonales et locales, aux professeurs et aux étudiants, s'étaient joints des délégués des cantons voisins et des établissements supérieurs d'instruction publique de Berne, Fribourg, Bâle, Zurich, Genève, Vaud. Des discours remarquables ont été prononcés dans l'*Aula* après la prière d'invocation. Le banquet qui a suivi la cérémonie a été fort animé et de nombreux toasts ont été portés à la patrie, aux autorités, à la science, au développement de l'esprit national dans l'Académie nouvelle, etc., etc. Le cortège aux flambeaux avait attiré un grand concours et a été salué par les acclamations sympathiques de la foule. On trouvera les détails de cette fête dans tous les journaux politiques et dans les *Echos zofingiens*, publiés à cette occasion. Nous nous bornerons à ajouter qu'une représentation dramatique donnée par les Belléttriens la veille de l'inauguration, a réussi à merveille. Elle coïncidait avec une soirée zofingienne des plus cordiales et des plus réjouissantes. Une seconde soirée familière,

commune à tous les étudiants, a clôturé la fête qui laissera les meilleurs souvenirs à ceux qui y ont pris part.

Le nouveau bâtiment dont l'architecture est diversement appréciée, est très bien distribué ; il offre des locaux bien éclairés et d'un aspect qui fait penser aux paroles de M. Ferry, le précédent ministre de l'instruction publique en France : *les Ecoles sont les palais de la démocratie.* Ces palais ne manquent pas à Neuchâtel et forment même avec le nouveau musée de peinture, le lac et le panorama des Alpes, son principal ornement.

Une belle et judicieuse installation c'est beaucoup, mais ce n'est pas tout. A ce corps, il faut une âme. Cette âme, c'est l'enthousiasme et le zèle unis à une organisation rationnelle et à une direction intelligente et systématique. Le zèle, l'enthousiasme de l'instruction et un amour du devoir remarquable n'ont jamais fait défaut aux Neuchâtelois, supérieurs à beaucoup de leurs collègues romands sous ce rapport. Mais l'organisation des études, leur enchaînement et le côté pédagogique sont toujours susceptibles de perfectionnement.

Prochainement le Grand-Conseil sera appelé à donner un nouveau chef à l'instruction publique. Plusieurs noms ont été prononcés. En cette occasion, on peut se convaincre de la faute qui a été commise en réduisant le nombre des conseillers d'Etat à 5. Sur 7 membres, il y avait plus de chances de trouver l'homme d'une culture à la fois générale et spéciale, apte à diriger un département important et difficile comme celui qui a toutes les écoles sous son contrôle. A. D.

Nous avons reçu une correspondance genevoise relative au nouveau *Projet de loi* qui paraîtra dans notre prochain numéro.

BIBLIOGRAPHIE

Douze chants de Zofingue. Arrangés pour voix égales par Schütz *et* Pesson.— Genève 1886, chez Stapelmohr (Corraterie 24).

Ces chants, tous à la gloire de notre pays et dont les paroles sortent de la plume ou de la lyre de nos écrivains nationaux (Charles Vulliemin, Rivoire, G. Dubois, Durand, Béranger, Moratel, Roux, Luquiens, Verrey, Chatelanat) seront les bienvenus dans la Suisse romande. Les mélodies sont empruntées aux meilleurs compositeurs de divers pays.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS.

Dictée.

L'Exil.

(Dictée pour les élèves du IIIe degré primaire)

Y a-t-il un supplice plus cruel que l'exil ? Il est rare que dans l'exil, *quand* même nous serions *comblés* de biens et d'honneurs, nous *oubliions* les champs qui nous ont *vus* naître. C'est surtout quand on l'a perdue que l'on apprend à aimer la patrie. On a les yeux sans cesse *tournés* vers elle ; *on n'a* de pensées que pour elle ; toutes les années que l'on a *vecu* loin d'elle, que l'on a *passées* sur une terre étrangère, ont été des années de deuil et de douleur. *Quant* aux plaisirs, *on n'*en a pas *goûté,* même au milieu des *fêtes* et des festins, même au *faîte* de la gloire. On avait le cœur trop plein de souvenirs amers et déchirants. Cependant, lorsqu'après plusieurs années qui se sont lentement *succédé,* on voit enfin arriver le jour *où* l'on pourra rentrer dans son pays, avec *quelle* ardeur impatiente on *compte* tous les instants qui s'écoulent ! *Quel* homme, après une longue absence, de *quelque* considération qu'*il* ait *joui* chez l'étranger, *quels que* soient les hommages dont il a été *environné,* n'a point senti battre son cœur en revoyant de loin la fumée du toit paternel ? L'exilé n'est pas *plus tôt* rendu à sa famille, que, dans l'effusion de sa joie, il oublie les *maux* qu'on lui a *fait* souffrir et les caprices du sort dont il a été le jouet ; *ou plutôt,* c'est pour lui un plaisir inexprimable de les *conter* à ses amis, qui célèbrent en *chœur* son heureux retour.

X....

Exercices.

Oraux : 1. Expliquer l'orthographe des mots et expressions soulignés.
2. Insister sur les homonymes de : *on n'a, quand, fêtes, compte, quelque, plutôt, chœur,* etc.
3. Parallèle entre ce morceau et le *Retour dans la Patrie*, de J. J. Rousseau.

Ecrits : 1. Transcrire la dictée sous forme de monologue (singulier, pluriel).
2. Résumé.

H. Keller.

EXAMENS DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES.

(Suite)

Histoire biblique.

1. Pourquoi Abraham et Lot se séparèrent-ils ?
2. Citez un défaut de Jacob.
3. Par qui Moïse fut-elle élevé ?
4. Citez le commandement qui parle des devoirs des enfants avec leurs parents.
5. Nommez un juge célèbre du peuple d'Israël.
6. Quelle fut la cause de la division du royaume d'Israël ?
7. Citez une parole de Jean-Baptiste.
8. A quel peuple les Juifs étaient-ils soumis à l'époque de Jésus-Christ ?
9. Nommez 4 disciples de Jésus.
10. Par quelle vertu se distingue le bon Samaritain ?
11. Que nous apprend la parabole du pharisien et du publicain ?
12. Nommez un ami de Jésus.
13. Quels étaient les plus grands ennemis de Jésus ?
14. Citez une parole que Jésus prononça en Gethsémané.
15. Qu'était Caïphe et que savez-vous de lui ?
13. Citez une parole que Jésus prononça sur la croix.
17. Quel évènement nous rappelle la fête de Pâques ?
18. Nommez les quatre évangélistes.
19. Quel est l'apôtre qui fit le plus pour la propagation du christianisme chez les Gentils ?
20. Qui était Policarpe ?
21. Sous quel empereur le christianisme devint-il la religion de l'empire ?

Histoire Suisse.

1. Quel était l'aspect de l'ancienne Helvétie ?
2. Nommez le général romain qui fut battu par Divico ?
3. Quelle faute Orgétorix commit-il ?
4. Vers quelle époque le christianisme pénétra-t-il en Helvétie ?
5. Dans quel but les ducs de Zœringen fondèrent-ils Berne, Fribourg, et d'autres villes ?
6. Quel était le but des croisades ?
7. Nommez les trois cantons primitifs.
8. Pourquoi l'empereur Albert envoya-t-il des baillis dans les Waldstætten ?
9. Contre qui les Bernois se battirent-ils à Laupen et quand ?
10. Où se distingua Arnold de Winckelried et quand ?
11. De qui dépendait le pays d'Appenzell au commencement du XVme siècle ?
12. Dites l'une des conséquences de la guerre de Bourgogne.
13. Que savez-vous de Calvin ?

14. Citez une belle parole de l'avoyer Wengi de Soleure.
15. Quelle fut la principale cause de la guerre des trente ans ?
16. Que savez-vous du major Davel ?
17. Dans quel but les Français envahirent-ils la Suisse en 1798 ?
18. Quand et à quelle occasion fut établie la Confédération des 22 cantons ?
19. Que savez-vous de Henri Pestalozzi ?
20. A quelle époque le canton de Neuchâtel fut-il définitivement émancipé de la Prusse ?
21. Quelle est la première autorité judiciaire de la Suisse et où a-t-elle son siége ?

Géographie.

1. Quel canton suisse a une partie de son territoire enclavée dans le Jura bernois ?
2. Nommez deux rivières du Jura bernois qui se jettent dans la Birse près de Delémont.
3. Nommez un ancien couvent dans le Jura bernois.
4. Nommez un chemin de fer régional, à voie étroite, dans le Jura bernois.
5. Nommez deux ou trois tunnels des chemins de fer jurassiens.
6. Comment un tunnel est-il indiqué sur une carte ?
7. Quelle région d'un pays doit être la plus habitée, la montagne ou la plaine ?
8. Des deux lacs de Thoune et de Bienne, lequel est le plus élevé ? Pourquoi ?
9. Quels sont les 5 districts de la frontière méridionale du canton de Berne ?
10. Quel passage relie le Hasli au Grindelwald ?
11. Si l'on est à St-Imier, dans quelle direction se trouve Neuchâtel ?
12. Dans quels cantons est répandue l'industrie horlogère ?
13. Nommez quatre localités du canton de Glaris.
14. Nommez deux grandes vallées du canton de St-Gall.
15. Quelle montagne s'élève entre le lac des Quatre-Cantons et le lac de Zoug ?
16. Nommez quelques bains célèbres de la Suisse.
17. Quelle ville de Suisse est remarquable pour ses ponts ?
18. Nommez 4 villes d'Espagne.
19. Nommez deux villes d'Allemagne situées sur le Rhin.
20. Quelle contrée de l'Autriche l'Inn traverse-t-elle à sa sortie de la Suisse ?
21. Nommez un fleuve de l'Afrique.
22. Nommez 4 planètes.

Histoire naturelle.

1. Quels sont les trois grands règnes de la nature ?
2. Qu'est-ce que la zoologie ?
3. Quels sont les organes de la respiration ?

4. Comment divise-t-on le cœur ?
5. Comment appelle-t-on cette partie déterminée du corps de laquelle dépend l'exercice des fonctions de relation ?
6. A quoi servent les nerfs ?
7. Quelles sont les parties de notre corps par lesquelles s'exerce le sens de l'odorat ?
8. Combien avons-nous de paires de côtes ? Comment les divise-t-on ? Combien de chaque espèce ?
9. Nommez les os du bras et de l'avant-bras.
10. Où est placée la rotule ?
11. Comment appelle-t-on l'ensemble des os qui forment la charpente du corps ?
12. En combien de groupes divise-t-on les vertébrés ? Nommez-les ?
13. Quelle différence y a-t-il entre vivipare et ovipare ?
14. A quoi reconnaît-on les oiseaux de proie ?
15. Dans quels pays trouve-t-on le crocodile, le caïman, l'alligator ?
16. Comment respirent les poissons ?
17. Comment est formé le corps des articulés ?
18. Comment appelle-t-on les cornes ds l'escorgot ?
19. Quel gaz respirent les plantes ? Quel gaz exhalent-elles ?
20. L'acier est-il naturel, ou comment le prépare-t-on ?
21. Quels sont les deux mineraux les plus utiles à votre avis ?
22. Pourquoi le mercure ou l'alcool monte-t-il dans le termomètre (
23. Comment et pourquoi le baromètre peut-il annoncer la pluie ou le beau temps ?
24. Q'est-ce qui fait monter l'eau dans une pompe aspirante ?

TRAVAUX D'ÉLÈVES.

Excursion scolaire dans le Jura suisse en 1882. (1)

L'Ecole cantonale, fidèle à son ancienne habitude de laisser dans la mémoire de tous ses élèves un souvenir agréable, a procuré cette année à la classe supérieure du Gymnase une course dans le Jura. Le but de la promenade fut longtemps indécis ; on ne savait vers quels côtés pittoresques diriger nos pas. Aller visiter les Alpes est maintenant chose facile ; cette idée fut mise de côté, d'ailleurs l'année dernière, nos camarades s'y étaient rendus.

Si chacun peut avoir l'occasion de faire un voyage dans les parties grandioses de notre Suisse, tous n'ont pas la même facilité de parcourir les montagnes et les vallées du Jura.

(1) Ce travail, que nous devons à l'obligeance de la direction de l'Ecole cantonale de Porrentruy, aurait dû paraître dans le programme de cette école pour l'année 1882. S'il n'a pas paru, c'est que le programme lui-même n'a pu être livré à la publicité pour le motif qu'en 1882 la position de l'Ecole cantonale n'était pas régularisée vis-à-vis de l'Ecole polytechnique de Zurich. (SOUS-RÉDACTION.)

Cette contrée, trop peu connue et que visitent rarement les étrangers et les touristes, fut choisie pour notre excursion ; c'est dans ces gorges et dans ces fertiles vallées que nous allions passer une semaine pleine de charme et de plaisirs. Le but de la course étant arrêté, restait à décider le jour de notre départ ; c'était chose difficile. Par une année de pluie, alors que l'on n'est pas certain d'avoir deux jours de beau temps stable, il était impossible de fixer une date. Déjà le mois de septembre était arrivé, les vacances s'écoulaient, les jours devenaient de plus en plus courts et nous n'avions pas de nouvelles de la course projetée. Enfin, le 7 septembre, le ciel devint serein, un gai soleil dissipa les nuages ; les journaux météorologiques furent unanimes à prédire quelques belles journées. Le moment de partir était arrivé ; on en profita. Nos camarades habitant les differentes parties du Jura furent avertis par télégrammes de se rencontrer le lendemain à Sonceboz et les élèves de Porrentruy, accompagnés de M. le recteur Meyer, partirent par le train de six heures.

A Sonceboz se joignirent à nous nos compagnons de Bienne et des environs. Nous formions ainsi une bande joyeuse ne demandant qu'à rire et à se divertir. Le vallon de St-Imier, couvert de fabriques d'horlogerie, fut bientôt franchi. En traversant cette contrée, on ne croirait pas se trouver dans un pays dont l'histoire remonte à plusieurs siècles, si l'on ne voyait sur le versant de la montagne, entourées de vieux sapins, les ruines croulantes du domaine seigneurial des châtelains d'Erguel. Vers onze heures du matin, nous arrivons aux Convers.

Le train ne repartant de cet endroit, unique dans son genre, que vers 2 heures après-midi, nous prîmes le parti d'aller dîner à la Chaux-de-Fonds. Ce petit détour très agréable et peu coûteux nous procura le plaisir de serrer la main à l'un de nos professeurs. Bientôt nous quittâmes Chaux-de-Fonds. Après avoir franchi le tunnel qui sépare les Convers des Hauts-Geneveys, nous eûmes la bonne fortune de jouir d'une vue magnifique. De l'élévation où se trouvait le train, nous découvrions, à quelque distance, le beau lac de Neuchâtel et ses rives bordées de villes et de villages, tous aussi attrayants les uns que les antres. Ce panorama si vaste et ce spectacle si beau que nous contemplions devaient être bientôt remplacés par un paysage restreint et sombre. A Chambrellien nous descendîmes du train, tout heureux de continuer notre course à pied. En nous dirigeant depuis la gare vers le village de Chambrellien, nous entendions distinctement une fusillade nourrie provenant des écoles militaires de Colombier. Plus on marchait, plus le bruit devenait clair et fréquent et nous nous étions déjà engagés dans les gorges de la Reuse que nous l'entendions encore. Mêlés au bouillonnement de l'eau et répercutés par les échos de ces gorges, ces coups de fusil produisaient un grondement sinistre. L'entrée de cette étroite vallée de la Reuse est tout ce qu'on peut imaginer de plus pittoresque. A gauche s'élèvent de hauts rochers gris et couverts d'une mousse épaisse; à droite, la montagne moins

stérile, est garnie de sapins. Ceux-ci, dans la partie inférieure de ce versant, sont, pour la plupart, dépouillés de leurs aiguilles que remplacent de longues mousses, ressemblant à des dentelles vertes accrochées aux branches et se balançant au dessus du torrent.

Il était à peu près trois heures lorsque nous nous trouvâmes à l'entrée de ces gorges. Le soleil, à cet instant, envoyait obliquement ses rayons reflétés par l'eau, blanche d'écume, coulant entre les rochers. Tantôt le torrent tourbillonne resserré dans son lit trop étroit, tantôt il coule paisiblement dans un endroit plus large; ici il descend en petites cascades se brisant contre les pierres, là il semble sortir de dessous quelque roc, mais bientôt on remarque qu'il y a un passage qu'il s'est creusé lui-même. En pénétrant plus avant dans ce sentier, on voyait la nature changer. Ce chemin, parfois couvert de pierres, de rochers glissants, présentait à d'autres places une pelouse verte entourée d'arbres de différentes espèces. La monotonie de ces lieux n'était rompue que par le sifflet de la locomotive suivant la voie ferrée, construite presque au sommet de la montagne. La nuit tombait lorsque nous sortîmes de ces gorges et arrivâmes à Noiraigue. Sans nous arrêter dans ce village, nous nous hâtâmes de gagner Travers. Un de nos camarades habitant cette localité vint à notre rencontre et nous conduisit dans un hôtel où un gîte et un souper confortable nous attendaient. Quoique fatigués, notre compagnon nous invita à passer la soirée chez ses parents. Elle fut très animée et remplie de chants variés, patriotiques ou amusants. Enfin chacun se retira gardant un bon souvenir de cette première journée et remerciant notre condisciple de son amicale invitation. (*A suivre.*)

Anecdote.

Le fameux mathématicien Gauss, le plus grand des savants dans son domaine, se promenait un jour avec un étudiant aux environs de Rosenthal. Plongé tout entier dans ses calculs, Gauss ne voyait rien de ce qui l'entourait ; tandis que l'étudiant était tout entier au paysage qu'il avait sous les yeux, Gauss se mit à calculer à haute voix pour intéresser son compagnon, mais n'y parvenait pas. L'étudiant, qui est aujourd'hui un vieux professeur, et qui raconte la chose, dit qu'il faisait de vains efforts pour suivre le mathématicien dans ses déductions.

A la fin, Gauss, qui voyait que l'étudiant avait suivi son raisonnement disait :

— Eh ! bien ! comme vous le voyez, c'est à x que nous arrivons.

— Vraiment, fis-je d'un ton dubitatif. C'est bien x ?

Mon ton de doute ayant frappé Gauss, il recommença son calcul et finit par s'écrier :

— Vous avez raison, c'est y et non x qu'il faut dire.

Depuis ce jour, Gauss se montra persuadé de mon profond savoir dans les mathématiques.

A quoi tient souvent l'appréciation d'un homme par un autre même très savant, mais trop épris de son sujet pour conserver sa perspicacité naturelle. (*Freie pædagogische Blätter.*)

BALE Rue Franche **Gebrüder HUG** **BALE** Rue Franche

La plus forte maison en Suisse

Abonnement de MUSIQUE, plus de 100,000 numéros

Port postal réduit pour toute la Suisse

VIOLONS et tous les instruments à cordes. **PIANOS** Flûtes, Cornets et tous les instruments à vent.

VENTE A TERMES

ACCESSOIRES POUR TOUS LES INSTRUMENTS. CORDES

ORGUES - HARMONIUMS

Représentants généraux des **orgues américaines** d'Estey, des **orgues Trayser** et des premières **fabriques de pianos** de la **France** et de l'**Allemagne.**

Maisons à Bâle, Zurich, Lucerne, St-Gall, Strasbourg.

Dépôts de pianos et d'orgues à **Lausanne,** chez M. E.-R. Spiess; à **Mulhouse,** chez M. Ed. Gœtz. — Correspondant à **Berthoud:** Mme Muralt. 6-4-60

La maison de Bâle est spécialement organisée pour servir la Suisse romande.

Conditions très avantageuses pour **professeurs de musique instituteurs, écoles, communes, sociétés, pensionnats,** etc.

Cantates patriotiques Grandson et Davel

pour chœurs-mixtes, chœurs d'hommes et écoles. Edition sans accompagnement 40 cent. (30 cent. par 20 exempl. et au-dessus). Edition complète avec pianos et orgue, notice historique, instruction pour l'exécution, etc., etc. — 1 fr. 25. (1 franc pour MM. les instituteurs et Directeurs).

Collection de chœurs d'hommes

(divers degrés de force). Elle est envoyée à MM. les directeurs au prix réduit de 2 fr. et de 2 fr. 50 avec les deux cantates. Adresser les demandes à l'auteur.

(H-2574-L 6-6-30 H. GIROUD, à STE-CROIX (Vaud).

La qualité tout à fait supérieure de la

LESSIVE PHENIX

de jour en jour plus appréciée, ayant donné lieu à de nombreuses contrefaçons, qui pour être vendues, sont livrées à la consommation **dans le même paquetage et avec la mention diplômée à Zurich,** nous croyons devoir reproduire la déclaration suivante : « Les membres du Jury déclarent que, **seule la lessive phénix** fabriquée et exposée par la maison Redard frères, à Morges, **a été diplômée** à l'exposition nationale à Zurich. *Sig. par tous les membres du Jury.*

Donc, pour éviter toute contrefaçon, **ne possédant pas les mêmes propriétés,** exiger rigoureusement sur tous les paquets la marque de fabrique le *Phénix* et le nom des fabricants Redard frères, à Morges. (H-350-L)

POUR

INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du CANTON, de la SUISSE et de L'ETRANGER

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHATEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

etc., etc., etc.

XXIIe ANNÉE — PORRENTRUY

N° 9. — 1er Mai 1886.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse . . . . . 5 fr. par an.
Pour l'Etranger . . . . . 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne . . . . . 25 centimes ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le Dr **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef.*
MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique.*

L'Educateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser
- à M. le Dr *Daguet*, à *Neuchâtel*, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- à M. *A. Jaquet*, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle, à *Porrentruy*, les communications relatives à la langue française.
- à M. *C. Colliat*, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. *Colomb*, *Mutrux*, *Hermenjat*, *Roux* et *Tharin*. — NEUCHATEL : MM. *Villommet*, *Miéville* et *Sauser*. — GENÈVE : MM. *Charrey*, *Dussaud* et *Thorens*. — JURA BERNOIS : MM. *Schaffter* et *Mercerat*. — FRIBOURG : M. *Ducotterd*. — VALAIS : M. *Bruttin*. — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger*.

Comité directeur : MM. *G. Breuleux*, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, président. — *E. Meyer*, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, vice-président. — *G. Schaller*, inspecteur d'écoles, secrétaire. — *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — *C. Colliat*, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle de Porrentruy. — *A. Auberson*, maître à l'Ecole normale de Porrentruy. — *F. Guélat*, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS ET QUAI DE L'ILE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTRUY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1886

CANTON DE VAUD

Mises au concours

RÉGENTS :

Chesalles sur Moudon, école mixte. — 1400 fr., logement, jardin, plantage et bois. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen à Chesalles le 19 mai.

Cudrefin, 1re école mixte. — 1500 fr., logement, jardin et plantage ; 70 fr. pour bois. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen à Cudrefin le 28 mai.

Echallens, école des garçons catholiques. — 1400 fr., logement, jardin, plantage et bois. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen à Echallens le 12 mai.

La Coudre, école mixte. — 1400 fr., logement neuf, jardin et plantage ; 4 stères de bois dur et cent fagots. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen à l'Isle le 14 mai.

Monnaz, école mixte. — 900 fr., logement, jardin, plantage et bois. — Service d'église tous les quinze jours. — Examen à Monnaz le 10 mai.

Morges, 2e classe des garçons. — 1750 fr. pour toutes choses. — Examen le 13 mai.

Rovray, école mixte. — 1200 fr., jardin, plantage, 4 stères de bois et cent fagots. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen le 15 mai.

Savigny, école mixte du Jorat. — 1400 fr., logement, jardin, plantage et 4 stères de sapin. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen le 26 mai.

Bex, 2e école. — 1400 fr., indemnité de logement. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen à Bex le 3 mai.

Chateau-d'Œx, 1re école mixte des Moulins. — 1400 fr., logement, jardin et plantage. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen à Château-d'Œx le 5 mai.

Corsier sur Vevey, 1re classe mixte. — 1400 fr., logement et jardin. — Cours complémentaires, service d'église et enseignement de la gymnastique. — Examen à Corsier le 1er mai.

Chatillens, école mixte. — 1400 fr., logement, jardin et quatre stères de bois sapin. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen le 7 mai.

Ste-Croix, nouvelle classe. — 1800 fr., pour toutes choses. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen le 3 mai.

RÉGENTES :

Fenalet (Bex), école mixte. — 900 fr. et un logement. — Examen à Bex, le 3 mai.

Oron-la-Ville, 2me école mixte. — 900 fr., logement, plantage ou indemnité, bois. — Examen le 7 mai.

Cudrefin. — 900 fr., logement, jardin et plantage ; 70 fr. pour bois. — Examen le 28 mai.

Mézières. — 700 fr., logement, jardin et plantage, 6 stères de bois. — Examen le 27 mai.

St-Prex. — 900 fr., indemnité de 100 fr. pour logement, jardin et plantage, bois. — Examen le 20 mai.

Pampigny. — 900 fr., logement, jardin, plantage et bois. — Examen le 12 mai.